

**OPAC DE L'OISE**  
**COMMUNE DE MILLY-SUR-THERAIN**  
**CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS COLLECTIFS & 10 LOGEMENTS INDIVIDUELS LOCATIFS ET**  
**UN BATIMENT EN CO-LOCATION POUR ALZIEIMERS LEGERS**  
**RUE DU CLOS ALLETETE**

**COMPTE RENDU**

**REUNION DE CHANTIER N°51 DU MERCREDI 02 FEVRIER 2018**

	DENOMINATION Sociale	TEL. /FAX	REPRESENTANT	Pré Abs Exc	Diff	Con v	Abs
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	<b>OPAC DE L'OISE</b> 9 avenue du Beauvaisis BP 80616 60016 BEAUVAIS cedex	Tél : 03.44.06.39.91 Mobile :  Mobile : 06.32.91.04.42	<b>M. Aurélien MERLIN</b> <a href="mailto:amerlin@opacoise.fr">amerlin@opacoise.fr</a> <b>Mlle Johanne LE DANTEC</b> <a href="mailto:jle-dantec@opacoise.fr">jle-dantec@opacoise.fr</a> <b>M.Sylvain MESQUITA</b> <a href="mailto:smesquita@opacoise.fr">smesquita@opacoise.fr</a> <b>Mme NICOLAS</b> <a href="mailto:cnicolas@opacoise.fr">cnicolas@opacoise.fr</a> <b>M.DEL RIO</b>	Pré	X  X X	09/02	
<b>MAITRE D'ŒUVRE BATIMENT</b>	<b>GP ARCHITECTES</b> 873 Bd de la Riolette 60520 LA CHAPELLE EN SERVAL	Tél : 03.44.54.68.67 Mobile : 06.84.40.05.38	<b>M. Emmanuel GIRARD</b> <a href="mailto:girarde.gparchitectes@orange.fr">girarde.gparchitectes@orange.fr</a> <b>M. Cédric PERONNET</b> <a href="mailto:c.peronnet@gparchitectes.com">c.peronnet@gparchitectes.com</a>	Pré	X X	X	
<b>MAITRE D'ŒUVRE VRD</b>	<b>VERDI INGENIERIE</b> ZI du Haut Villé Rue Jean Baptiste Godin 60000 BEAUVAIS	Tél : 03.44.48.26.50 Fax : 03.44.48.18.21 Mobile : 07.86.62.38.69	<b>Mme.CARETTE</b> <a href="mailto:mmcarette@verdi-ingenierie.fr">mmcarette@verdi-ingenierie.fr</a>	Pré	X	09/02 A 9h 00	1
<b>BUREAU DE CONTROLE</b>	<b>SOCOTEC</b> Agence de Creil 1 rue des prunelliers Parc Alata 60100 CREIL	Tél : 03.44.63.84.00 Fax : 03.44.53.03.97 Mobile : 06 15 28 51 17	<b>M. VALETTE</b> <b>Jean-Luc.VALETTE@socotec.com</b>	Pré	X		
<b>BUREAU ETUDE DE SOL</b>	<b>FONDASOL</b>	Tél : 03.22.44.62.95	<b>M. Marc DUFOUR</b> <a href="mailto:Marc.dufour@fondasol.fr">Marc.dufour@fondasol.fr</a>		X		
<b>CSPS</b>	<b>CETE APAVE</b> 172 avenue Marcel DASSAULT 60 000 BEAUVAIS	Tél : 03.44.45.28.36 Mobile: 06.	<b>M. STRINGARI</b> <a href="mailto:karl.stringari@apave.com">karl.stringari@apave.com</a>		X		
<b>EPFLO</b>	<b>EPFLO</b>		<b>M. DESCHODT</b> <a href="mailto:jean-marc.deschodt@epflo.fr">jean-marc.deschodt@epflo.fr</a> <b>Mme Laura SPAGNUOLO</b> <a href="mailto:laura.spagnuolo@epflo.fr">laura.spagnuolo@epflo.fr</a>		X		
<b>MAIRIE</b>	<b>Mairie</b> Rue de Dieppe 60112 Milly-sur-Thérain	Tél : 03.44.81.00.22 Tél :0672544619 Tel 0680903957 Tél :0643385095	<b>M.PHILIPPART</b> <a href="mailto:ji.philippart@orange.fr">ji.philippart@orange.fr</a> <a href="mailto:mairie.millysurtherain@wanadoo.fr">mairie.millysurtherain@wanadoo.fr</a> <b>M. DROUARD</b> <b>M.COCAGNE</b>	Pré	X		
<b>ELECTRICITE</b>	<b>ERDF</b> 4 Rue St Germer 60000 BEAUVAIS	Tél : 03.44.79.34.48 Mobile : 06.63.16.13.10	<b>M. MONFOURNY</b> <a href="mailto:mickael.monfourny@erdf-grdf.fr">mickael.monfourny@erdf-grdf.fr</a>		X		
<b>TELEPHONE</b>	<b>ORANGE</b> 365 rue Louis BARTHO 60280 MARGNY LES COMPIEGNE	Mobile :06.87.74.34.52	<b>M.KRAUZE</b> <a href="mailto:herve.krauze@orange.com">herve.krauze@orange.com</a>		X		
<b>ASSAINISSEMENT</b>	<b>CAB</b>	Tél :03.44.10.52.57 Mobile : 06.22.44.30.81	<b>Mme GLORIEUX</b> <a href="mailto:s.glorieux@beauvaisis.fr">s.glorieux@beauvaisis.fr</a>		X		
<b>EAU</b>	<b>VEOLIA</b>	Mobile : 06.12.17.10.96	<b>M.WALOIS</b>		X	09/02 à09h 00	

**PROCHAINE REUNION DE CHANTIER Vendredi 09 février 2017 à 09h00 Sur chantier**

*Nota : En l'absence de remarques formulées par écrit sous huit jours à compter de la date de diffusion du présent compte-rendu ou notifiées au compte-rendu suivant, le compte-rendu est considéré comme accepté par l'ensemble des destinataires (y compris les absents éventuels). Ce document une fois accepté, est CONTRACTUEL.*

## LES ENTREPRISES

	DENOMINATION Sociale	TEL./FAX.	Représentant	Pré Abs Exc	Diffusion	Convoqué	Absence
Lot n°01 TCE	DEMATHIEU BARD Z.I. de la Pilaterie Rue de la Couture BP 14035 59704 MARCQ EN BAROEUL Cedex	Tél : 03.28.32.67.43 Mobile : 06.21.03.06.92	M Eric Monnier <a href="mailto:eric.monnier@demathieu-bard.fr">eric.monnier@demathieu-bard.fr</a>		X		
		Mobile : 06.75.04.53.67	M Mickael.minel <a href="mailto:mickael.minel@de-demathieu-bard.fr">mickael.minel@de-demathieu-bard.fr</a>	Pré	X		
		Mobile 06.78.29.26.86	M.Ludovic DUFOUR <a href="mailto:Ludovic.dufour@demathieu-bard.fr">Ludovic.dufour@demathieu-bard.fr</a>	Pré	X	09/02/2018	1
Lot n°02 VRD ESPACES VERTS	EIFPAGE ROUTE RN 17 Gare BP 11 60190 ESTREE ST DENIS	Tél : 03.44.41.30.66 Port : 06.85.08.66.10	M Eddy DEMEESTER <a href="mailto:eddy.demeester@eiffage.com">eddy.demeester@eiffage.com</a>	Pré	X	09/02/2018	1
Lot n°03 ZONE HUMIDE	LOISELEUR 44 rue Aristide Briand BP 80003 60872 RIEUX cedex	Tél : 03.44.71.08.01	M. <a href="mailto:loiseleur@groupe-loiseleur.com">loiseleur@groupe-loiseleur.com</a>		X		

Les entreprises convoquées sont priées d'être présentes et de respecter l'heure du rendez-vous de chantier.

**OS le 18/04/2016**

**Prolongation de délais 4 mois sur avenant n°01**

**Démarrage des travaux**

**Délais de préparation = 2mois VRD**

**Délais d'exécution = 11 mois (compris préparation) hors intempérie compris congés payés**

**Délais de préparation = 1mois BATIMENT**

**Délais d'exécution = 22 (18 +4) mois (compris préparation) hors intempérie compris congés payés**

**OPR COLLECTIFS le 1<sup>er</sup> et 2 mars 2018**

**OPR LOGEMENTS le 15 et 16 mars 2018**

**Livraison le 16 avril 2018**

### MAITRE D'OUVRAGE

### OPAC DE L'OISE

- Changement de l'horaire RDV de chantier Au vendredi matin 9h00 à partir du 09/02/2018.
- Faire une demande de mise en service pour essais électrique pour les OPR du 1er mars 2018.
- Fournir plan de numérotation des places PMR.
- Faire demande de PDL pour l'éclairage publique. FAIT 3KvA en mono
- Fournir besoin prolongation de délais.
- Faire le point sur la mise en service du réseau AEP avec Mr WALOIS lors la prochaine réunion du 9 février 2018.
- Fournir validation organigramme diffusé le 23/11/2017 par mail. FAIT
- Confirmer la pose de bacs évier double dans les cuisines idem au logement témoin sans lave-vaisselle incorporé. FAIT le 14/12/2017
- Faire le point sur prolongation de délais suite au décalage de la fin des VRD à la fin septembre sachant que le GO devait débuter à mi-août.
- Mettre en place la convention ENEDIS pour la réalisation des colonnes et liaison B par l'entreprise Thebault afin de rester conforme au CCTP. FAIT transmettre copie pour GPA
- Suite au déplacement des coffrets électrique en limite de propriété, l'entreprise Eiffage doit-elle conserver une clôture en grillage rigide avec encastrement de ces derniers. OUI la clôture grillage est conservé

- Faire la demande de géoréférencement à ENEDIS en complément de la convention CREO.

Suite à la réunion du 03/03/2017 l'équipement local entretiens sera réparti de la façon suivante :

Bât A un vide sceau y compris robinetterie sans BEC **PM**

Bât C un vide sceau y compris robinetterie avec BEC instantané et un WC **PM**

- Mme Carette informe Mlle LE DANTEC qu'il n'est pas possible d'approfondir la zone humide entre les logements **PM**

- Rappel que les OPR se feront uniquement en présence des Consuels et Qualigaz

- Rappel qu'il n'y a pas de réception en juillet/août.

**MAITRE D'ŒUVRE BATIMENT / OPC**

**GP ARCHITECTES**

- Faire le point sur le carrelage en RDC des logements individuels. **Vu lors de la réunion du 23/02/2017, il n'y a plus de carrelage au RDC des logements individuels**

- Faire le point sur la périphérie des bâtiments pour compenser les accès portes et porte fenêtres. **Voir les différences de 40 à 60cm de différences entre les niveaux des portes fenêtre et le TF des VRD.**

- Vérifier demande de RAL 7030 pour l'ensemble des ouvrages métallique.

**MAITRE D'ŒUVRE VRD**

**VERDI INGENIERIE SEINE**

- Changement de l'horaire RDV de chantier Au vendredi matin 9h00 à partir du 09/02/2018.

- La Mairie demande s'il est possible de prévoir 2 mats d'éclairages avec prise 220 volts incorporés. **VU**

- La Mairie demande la mise en place d'un panneau obligation de tourner à droite sur le pont.

- Fournir altimétries des terrains fini pour calage des cours anglaises du GO.

- Faire le point avec l'entreprise Eiffage pour répondre à l'avis du rapport initial du BC du RICT qui demande de se conformer aux prescriptions du rapports FONDASOLG2 PRO §4.2 « Modalités de pose des réseaux enterrés pour maîtriser les risques de tassements différentiels **VU dans la mission G4 FONDASOL**

- Voir pour la mise en place de bornes anti-stationnement dans les virages afin de protéger les trottoirs

- **Demande de mise à jour des plans de nivellement en périphérie des bâtiments et points de niveaux bassin. RAPPEL**

- Suite à la réunion de relecture CCTP du 30/06/2016, il est confirmé que les places de stationnement PMR des logements individuels sont dans les garages.**PM**

**C.S.P.S.**

**CETE APAVE**

- Rappel que le feu sur le chantier est strictement interdit.

- Faire inspection commune avant démarrage des travaux.

- Demande que les cartes professionnelles soient portées par chaque ouvrier.

- Réclame les PPSPS de toutes les entreprises pour avis avant démarrage des travaux :

	DEMATHIEU BARD	EIFFAGE TP	LOISELEUR	DACQUIN	SDC 80	THEBAULT	BOUCHEZ	HRC					
PPSPS	X	X		X	X	X	X	X					
Inspection Commune		X		X	X	X	X	X					
Sous- traitant	-												

ENTREPRISE	AVIS BC			Observation
	N°	objet	Date	
DB	F15-6	Respecter les caractéristiques des bétons BECIP (Béton XF3 pour les surfaces horizontales de béton exposées à la pluie et au gel)	29/06/17	Valider
DB	F 15-7	Prévoir renforts armatures droites autour des réservations pour caniveaux dans la dalle de compression (présence des caniveaux non pris en compte par RECTOR)	29/06/17	Valider
DB	F16-3	Fixer mécaniquement les entrants des fermettes de rives sur les pignons et fournir les autocontrôles.	26/07/17	Avis Suspendu
DB	F16-6	Fournir la fiche technique de l'écran de sous-toiture (N° de certificat 13-088 différent de celui du dossier EXE).	26/07/17	Valider
DB	F17-3	Assurer la ventilation des combles perdus suivant DTU 40.29 P1-1 (novembre 2015) : mise en œuvre des écrans souples de sous-toiture.	27/07/17	Avis Suspendu
DB	F18-1	Forme de pente SdB	29/08/17	Avis Suspendu
DB	F 20-1	Autocontrôle protection des pieds cloisons de douches	18/09/17	Avis Suspendu
DB	F 20-2	Dispositions prévues pour la fixation des cloisons en surplomb dans les cages d'escaliers logt ind	18/09/17	Avis Suspendu
DB	F20-5	Performance acoustique non justifiée : dans le cas de gaines techniques dans les cuisines ouvertes sur séjours, il y a un risque de non conformité acoustique : renforcer l'affaiblissement acoustique des parois de gaines techniques conformément au CCTP.	18/09/17	Avis Défavorable
DB	F21-4	- renforcer les performances acoustiques des parois de gaine technique (cf.avis F20-5)	18/09/17	Avis Défavorable
DB	F21.9	- Renfort de fermette coupée à dimensionner et poser par le lot charpente	18/09/17	Avis Défavorable
DB	F21-15	Chape fluide à base de sulfate de calcium En attente : - mesures de l'humidité résiduelle de la chape par la méthode de la bombe à carbure (2 essais par 100 m <sup>2</sup> et 1 essai par tranche de 100 m <sup>2</sup> supplémentaire) - avis technique du mortier-colle visant la pose sur chape fluide à base de sulfate de calcium - certificat de l'enduit de sol éventuel visant la pose sur chape fluide à base de sulfate de calcium - dispositions prévues pour la pose des sols plastiques dans les locaux humides E2 (§9.4 du CPT GS 13 - cahier 3578-V3)	18/09/17	
DB	F25-1	-Fournir dossier de marquage CE du portail	24/10/2017	Avis Suspendu
DB	F25-2	- Garde-corps type 3 Vitrage non support é à pinces ponctuelles	24/10/2017	Valider
DB	F25-4	- Dimensionner et justifier par note de calculs les fixations au gros œuvre en situation (distance du bord ?)	24/10/2017	Avis Suspendu
EIFFAGE TP	F26-2	Avis défavorable pour les zones inférieures à 20lux	13/11/2017	Avis Défavorable
DB	F27-1	Fournir la déclaration CE de conformité de l'ensemble installé (mécanique + motorisation+ dispositifs de sécurité) en référence à la Directive 2006/42/CE + Norme EN 13241-1 et - uniquement dans le cas d'un produit issu du "cascading" - le procès verbal d'essai sur site (mesures d'efforts réalisées par l'installateur) qui doit compléter la déclaration de conformité CE.	16/11/2017	Avis Suspendu
DB	F27.2	Marquage au sol à prévoir pour les portails	16/11/2017	Valider
DB	F27-3	Eclairage de la zone de débatement à prévoir pour les portails	16/11/2017	Valider
DB	F27-4	Feu clignotant à prévoir pour les portails	16/11/2017	Avis Suspendu

## CONCESSIONNAIRES

### ERDF :

- Réception génie civil élec DECEMBRE 2017 pour les collectifs.
- Réception génie civil élec MI-JANVIER 2018 pour les individuels.
- Voir pour le déplacement des coffrets en limite de propriété,
- Voir pour la CERO avec l'OPAC
- Demande de géoréférencement de l'ensemble des liaisons B confirmer qu'il est possible de ressortir la géolocalisation.
- Encastrement des 2 coffrets du bâtiment F pose du bas du coffret à 40 cm du sol fini
- **Fournir dimension des fourreaux pour pénétration en bâtiment individuel et collectifs.**  
1 fourreaux de 160mm et 1 fourreau de 40mm pour la mise à la terre pour les collectifs  
1 fourreaux de 90mm et 1 fourreau de 40mm pour la mise à la terre pour les individuels
- Fournir détail finition périphérique du poste HTA.

### FT :

Demande de passage de tubes 42/45 en VS pas de fourreau vert car les VS sont inondables.  
Pour les collectifs il sera possible de réunir la gaine fibre et la gaine télécom en une colonne unique de 90cm ;  
Il ne sera pas nécessaire de faire une colonne dans les combles, le réseau des combles sera repris depuis la GT du 1<sup>er</sup> étage.  
Mr Krauze demande 3 fourreaux 25/28mm par logement collectifs.  
Mr Krauze demande un regard 80\*80cm devant chaque collectif (A, B et C)  
Les regards 30\*30cm des logements individuels seront implantés en espace vert au plus proche des murets techniques.  
Une chambre de tirage L4T sera à implanter à l'entrée du projet (Portail existant).  
Mr Krauze demande 2 fourreaux 42/45mm par logement individuels aiguillés depuis les regards 30\*30cm.

### EAU :

Confirmer taille des compteurs dans les GT palières

.

## AVANCEMENT GENERAL DU CHANTIER

- INCORPORATION ELEC 100 %
- INCORPORATION PLOMB 100 %
- CHARPENTE 98 %
- COUVERTURE 100 %
- MEN EXT 95 %
- SOUS-ENDUITS 100%
- RAVALEMENT 85 %
- PAREMENT BRIQUE 100%
- DOUBLAGE 100 %
- CLOISONS DE DISTRIBUTIONS 100 %
- CHAPE THERMIQUE 100 %
- Préparation peinture. 100%
- Finition peinture 40%
- Porte d'entrée 100%
- Men Int 60 %
- Serrurerie 70 %
- Ragréage 85 %
- Faïence 90%
- Sol Souple 50 %

## PHOTOS DU JOUR :



## **TRAVAUX A VENIR**

- VRD en cour
- Appareillage Sdb et cuisines

## **OBSERVATIONS PARTICULIERES**

### **LISTE DES LOGEMENTS LABEL HSS SANS SUITE A LA DEMANDE DU MAITRE D'OUVRAGE**

BAT A : 1 ;2 et 3  
BAT B : 10 et 11  
BAT C : 16 ; 17 et 18

### **Equipement locaux entretiens**

**Bât A un vide sseau y compris robinetterie.**  
**Bât C un vide sseau y compris robinetterie avec chauffe eau instantané et un WC**

## EFFECTIFS

Les entreprises ayant un effectif présent sur chantier doivent être représentées le jour du rendez-vous de chantier.

DEMATHIEU BARD	EIFFAGE TP	LOISELEUR	PRS	BAT ET DECO	THEBAULT	BOUCHEZ	HRC	LENIN	BRAY FERMETURE	TECHNOPLAQUE	QUALIFACADE	BOTEMO	FARCY	LECUYER
1	8		4	0	7	2	0	2	1	0	2	1	0	0

## INTEMPERIES

Société	JOUR	MOIS	MOTIFS	CUMUL JOURS
DB	23, 27 et 28	Février	Pluie	3
DB	1, 6, 7 et 23	Mars	Pluie	7
DB	17 ; 26 ; 27 et 28	Avril	Pluie	11
DB	3 ; 11 ; 12 ;17 et 18	Mai	Pluie	16
DB	5 ;6 et 8	Juin	Pluie	19
DB	10 et 24	Juillet	Pluie	21
DB	2 ;4 ;8 ;14 ;17 ;18 ;25 et 30	Août	Pluie	29
DB	8 ;11 ;13 ;14 ;15 ;18 et 29	Septembre	Pluie	36
DB	2 ;5 ;19 et 23	Octobre	Pluie	40
DB	10 ; 23 ;27 et 30	Novembre	Pluie	44
DB	7 ;8 ;11 ;12 ;13 ;15 ; 26 ; 27 et 29	Décembre	Pluie	53

## PENALITES

	Retard sur planning d'intervention : 1/1000 <sup>ème</sup> du montant du marché/jour de retard	Absence aux réunions : - sécurité : 100€ - chantier : 50€	Non remise de documents : - sécurité : 200€/jr - échantillons : 30€/jr - logt témoin : 100€/jr - techniques : 30€/jr - sous-traitant : 80€/jr	TOTAL en €
DEMATHIEU BARD Lot TCE				
EIFFAGE TP Lot VRD ESPACES VERTS LOTS A BATIR et BASSIN D'INFILTRATION				
LOISELEUR Lot 3 – ZONE HUMIDE				

# LISTE DES CHOIX

DESIGNATION	REFERENCES VALIDEES
<b>GROS OEURVE</b>	
Appuis fenêtres béton	LEGOUEZ BLANC
<b>COUVERTURE</b>	
Tuiles doubles HP 20 n°1	Flammée rustique
Tuiles doubles HP 20 n°2	Vallée de chevreuse
Gouttière	Zinc
Sous face de débord de toiture	PVC Blanc
<b>RAVALEMENT FACADE</b>	
Enduit n°1	Weber 0/15
Enduit n°2	Weber 0/16
Brique	Wienerberger - Terre de rose flammée
<b>MENUISERIES EXTERIEURES</b>	
Vitrage pour salle de bain	G200
Menuiseries	PVC Blanc
Fixation des tringles	Aimant
<b>MENUISERIES INTERIEURES</b>	
Béquillage	Tempo POP sur plaque de chez BRICARD
Aménagement Placard	PREMIER Kendoors Ap2p SOGAL
Porte coulissante	EDAC
Porte distribution	THEUMA laquée blanc
Portes entrée des pavillons	LOGIPAC de chez PAC DAMAS
Porte isolante (garage / pavillon)	Stabipac52 PAC DAMAS
Porte palière E30 28DB	Phonibloc BLOCFER
Buté de porte	DESIGN MAT
Cylindre	OCTAL de chez BRICARD
Façade de gaine technique	GB AC de chez COMEC
Façade de placard	Kendoors de chez SOGAL BLANC
Tableau affichage	Classic de chez VISOREX RAL 7016
Trappe de visite	MM30-35 de chez COMEC
Trappe de comble collectifs	BMP 30p de chez COMEC
Trappe de comble individuelles	BMP5 de chez COMEC
Boîtes aux lettres collectifs	Bloc extérieur VISOREX RAL7016 sur pied avec platine de fixation au sol
Boîtes aux lettres individuelles	Tamise en double faceRAL 7016
Habillage bois RDC A	Stratifié Zebrano Ambré
Habillage bois RDC B	Stratifié Coco Bolo
Habillage bois RDC C	Stratifié Olivier de seville 0030 FA
<b>PLOMBERIE</b>	
Evier	Blanc artique - Franke
Meuble évier (ajout de pastille amortisseurs de portes)	NEOVA SKU 250094
Robinet évier	GROHE gamme BAUEDGE
Receveur douche carré extra plat à encaster 90,90	Bastia 90*90 - ALLIA
Receveur douche carré extra plat à poser 90,90	Bastia 90*90 - ALLIA
Mitigeur douche	OLYOS thermostatique PORCHER
Porte de douche	Star Easy Pivotant VAN MARCKE
Pariol de douche	Line Easy Origine - Van Marke
Baignoire	Contesta 170 CEDEO
Pare baignoire	Intro Pannello - Van Marke
Mitigeur baignoire	BAUEDGE monocommande 1/2 GROHE
Ballon Eau Chaude	Stable sur socle - Atlantic VAN MARCKE
WC	Vitra - NORMUS (avec charnières inox)
Pommeau de douche + flexible gainé + barre de douche	New tempesta 100 de chez GROHE
Meuble salle de bain + finition + pied inox + poignées métallique	ANGELO Palerme - NEOVA sur pied + finition blanc + miroir avec applique LED
Mitigeur lavabo	BAUEDGE Mitigeur monocommande 1/2 GROHE
Plan vasque céramique	Lavabo MATURA 2 PORCHER
Barre de douche	Barre en T DELABIE
<b>ELECTRICITE</b>	
Eclairage plafond circulation parties communes - ampoule LED	DO LED 2 1360LM de chez RESISTEX
Appareillage elec logement	Essensya dez chez HAGER
Eclairage mural escaliers parties communes	Axiome T1E27 de chez lébénoïd
Eclairage extérieurs collectifs + pavillons	Axiome T1E27 de chez lébénoïd
x Eclairage dessus évier cuisine	Remplacés par DCL
Eclairage dessus miroir sdb	Neofluo de chez Resistex
Interphone - main libre	Audio video main libre résidentiels TONNA
Convecteurs	Panneau rayonnat Amadeus THERMOR
Bac d'encastrement pour GTL	Bac 2 travées gamma+ 13 + porte
Porte dessus GTL pour accès cables	Cadres avec porte sans serrure HAGER
<b>SOLS ET FAÏENCE</b>	
x Sol souple logement	TARKET TX STANDING
Carrelage RDC parties communes A	Bois de bord de mer Gris ref 25075502
Sol souple paliers parties communes A	UNICOLOR NERO
Sol souple escaliers collectifs A	TAPIFLEX Excellence 25011001
Carrelage RDC parties communes B	TAPIFLEX Escalier 25061104 Gris Chaud
Sol souple paliers parties communes B	UNICOLOR ROSSO MATTONE
Sol souple escaliers collectifs B	TAPIFLEX Excellence 25012012
Carrelage RDC parties communes C	TAPIFLEX Escalier 25081114 Grège
Sol souple paliers parties communes C	UNICOLOR BIANCO A
Sol souple escaliers collectifs C	TAPIFLEX Excellence 25014013
Faïence (pose verticale douche et horizontale baignoires)	TAPIFLEX Escalier 25061024 Gris Froid
Listel en pose verticale opposé au mitigeur pour les baignoires	Glossy blanc brillant Réf 3513911
Listel en pose horizontale à 1,80m pour les douches	décor plomo D
Faïence des locaux OM	décor plomo D
Carrelage des locaux OM	Murs = 30*30 en gris uni réf 3495152 (TECHNO GRES EMAILLE)
	Sols = 20*20 en gris poivré réf 3495160 (sans texture) (TECHNO GRES EMAILLE) + compris plinthes à gorge assorties
<b>PEINTURE</b>	
Murs logements	Blanc
Plafonds logements	Blanc
Murs parties communes A	Beige brèche SE2066 + Bleu Ceylan SE1961
Murs parties communes B	Beige Kyanite SE2067 + Vert Flamboïan 7592
Murs parties communes C	Beige Kyanite SE2067 + Rouge Cabernet SE1742
Plafond Parties communes	Blanc
Huissieries distribution	Blanc
Huissieries portes palières	Gris RAL 7006
Façades de gaines techniques	Gris RAL 7006
Plinthes bois	Blanc
<b>SERRURERIE</b>	
Couleur serrurerie	RAL 7016
Porte de garage	Porte basculante de chez TUBAUTO
Main courante et garde corps escalier	Fabrication artisanale en tube sur site
Porte de service	Fabrication artisanale validée par plan
Porte des locaux communs	Fabrication artisanale validée par plan
Garde corps fenêtres	Fabrication artisanale validée par plan
Portail	2 VTX de chez LEXIA FERMETURE
Portillon et cloture	Fabrication artisanale validée par plan

**TABLEAU PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES**

DATE DE DIFFUSION	DE	ENTREPRISE	N° DEVIS	OBJET	PRIX HT	VALIDATION
08/06/2016		EIFFAGE ROUTE	16/211	Voie d'accès herbages	7 150.40	VALIDER
10/06/2016		EIFFAGE ROUTE	16/227	Vannes	18 900.00	VALIDER
29/09/2016		EIFFAGE ROUTE	16/319	Renforcement Voirie	105 922.52	VALIDER
21/10/2016		DEMATHIEU & BARD	N°02	Plateformes 40mpa	79 923.50	VALIDER
03/03/2017		DEMATHIEU & BARD	N°03	Ventilation VS grille métal	3 686.70	VALIDER
16/03/2017		DEMATHIEU & BARD	N°06 bis	Suppression carrelage RdC Indiv ; Supp Douche Rdc Indiv Supp plaquettes tableau Vide sseau + BEC Bat A	-12 104.77 € HT	VALIDER
16/05/2017		DEMATHIEU & BARD	N°07 TER	Modification Bat F	1 995.74 €HT	VALIDER
16/05/2017		DEMATHIEU & BARD	N°10	Sup sonnette	-396.72 €HT	VALIDER
16/05/2017		DEMATHIEU & BARD	N°08	Terrasses	15 390,00 €HT	VALIDER
18/05/2017		DEMATHIEU & BARD	N°09	Suppression motorisation de porte entrée collectifs	-2634,00 €HT	VALIDER
04/08/2017		DEMATHIEU & BARD	N°11	Suppression prestations humanis	-5211.82 €HT	VALIDER
20/10/2017		DEMATHIEU & BARD	N°14bis	Liaison électrique Bâtiments collectifs	2799.30 €HT	VALIDER
02/08/2017		DEMATHIEU & BARD	N°15	Pose des compteurs LINKY	2106,00 €HT	VALIDER
		DEMATHIEU & BARD	N°16	Parement Brique	1680.00 €HT	VALIDER
20/10/2017		DEMATHIEU & BARD	N°17	Conduits Poujoulat logts ind	10898.02 €HT	SANS SUITE
17/01/2018		DEMATHIEU & BARD	N°18	Enduit mince transformateur EDF	1680,00 €HT	VALIDER
17/01/2018		DEMATHIEU & BARD	N°19	Modification SdB logt 8 et 23	2400,00 €HT	VALIDER
17/01/2018		DEMATHIEU & BARD	N°20	Façade de placard BEC logts ind	2289.60 €HT	VALIDER
17/01/2018		DEMATHIEU & BARD	N°21	Suppression conduits cheminées	-8124.13 €HT	A VALIDER
17/01/2018		DEMATHIEU & BARD	N°22	Carrelage SdB des collectifs	0,00 €HT	VALIDER
17/01/2018		DEMATHIEU & BARD	N°23	Déplacement BAL des collectifs	1314.31 €HT	VALIDER
27/07/2017		EIFFAGE		Enrobé BAT F	3480.40	A VALIDER
		EIFFAGE		Clôture et occultation		
TOTAL		EIFFAGE ROUTE			AVENANT n°1	129181.23
TOTAL		EIFFAGE ROUTE			AVENANT n°2	
TOTAL		DB			AVENANT n°1	79923.50
TOTAL		DB			AVENANT n°2 A FAIRE	15 391,06

OBSERVATIONS VISITE LOGEMENTS TECHNIQUE DU JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017:**CLOISON DOUBLAGE ISOLATION**

Reprendre GT conformément au descriptif du CCTP. (98/48 au panneau isolés spécial GT type Gainéo ou équivalent) **En cours**

- Pour les chapes thermiques existantes dans les collectifs, fournir attestation autocontrôle pour la présence des renforts d'angle au droit des portes conformément au carnet de mise en œuvre GS13 pour les chape liquide à base de d'anhydrite. **En cours**

**MISE AU POINT TRAVAUX D'EXECUTIONS :**

- Changement de l'horaire RDV de chantier Au vendredi matin 9h00 à partir du 09/02/2018.

- Fournir fiche technique pour motorisation optionnel des portes de garages logements individuels. Pour le 09/02/2018

- Fournir coupe sur terrasse pour validation BC. Pour le 09/02/2018

- Débuter les travaux de finition de peinture depuis les combles du bâtiment A afin de finaliser les logements à l'avancement pour ne pas reporter la date des OPR des collectifs au 1<sup>er</sup> et 2 mars 2018.

- Transmettre un plan de serrurerie complet avec barreaudage, portail et portillon.

- Faire le point sur les problèmes d'accrochage de ragréage sur les collectifs des RDC B et C.

**Mise en place de déshumidificateur et chauffage en cours le 02/02/2018.**



- Prolonger ravalement logement n°31 jusqu'au niveau du trottoir fini.



- Réaliser reprise réseau EU jusqu'au façades des garages pour être au plus proche des attentes VRD, la jonction sera réalisée par les VRD.

- Réaliser les massifs est passage de fourreaux pour les portails portillons et potelets pour la mi-janvier. **En cours**

- Remplacer poignée des locaux OM et 2 roues et reprendre écartement depuis l'huissierie. **En cours**

- Reprendre affleurement des angles des parements brique. (BAT G)



- Fournir attestation avec mesure acoustique pour les gaines technique de logement avec mise en place d'un WC et essais de chasse pour chaque logement des collectifs. (Suite à la réunion du 24/11/17 l'ouverture des GT démontre que les exigences CERQUAL et CCTP §06.IV.3 en page 7 du lot n°06 ne sont pas respectés)



**LOGEMENT n°10**



**LOGEMENT n°21**



**LOGEMENT n°01**



- Attention au respect du type de doublage sur le bâtiment F il y a trop de type de doublage différents. **A REPRENDRE et FOURNIR ATTESTATION**

- Dépose des compteurs d'eau pour mise en place des manchettes de 110mm en horizontal dans les GT. **En cours**

### CHIFFRAGE DES PLUS ET MOINS-VALUE

- Fournir chiffrage enduit mince poste transformateur. Enduit plastifier STRUKTURMUSTER R 1.5mm FAIT
- Fournir chiffrage pour la modification des SdB logements 8 et 23. FAIT
- Fournir chiffrage pour l'ajout de porte de placards devant les BEC des cuisines, y compris pose d'une tablette au-dessus des BEC. FAIT
- Fournir moins-value pour les boisseaux. FAIT

### POUR MEMOIRE

- Prévoir émetteurs biotechnologie de chez TONNA en 868mhz (1 par place de stationnement plus 5 bips pour l'OPAC) avec mini-ventrale hexaplus de chez TONNA. PM
- Supprimer les tablettes au-dessus des BEC 250L lorsqu'il y a des soffites PM
- Poser profil de finition sur BA 13 escalier bâtiment B PM
- Reprendre finition en partie haute des GTL dans les garages des logements individuels. PM
- Fournir calepinage habillage bois des halls. VALIDATION le 12/01/2018 de l'indice A PM
- Validation carrelage SALONI CERAMICA Réf CHS77000 GARD GRAFFITO en 31\*31cm.
- Validation Tarkett TX SELECTION U2SP3E2/3C2 Chêne tradition gris Réf 24103007.
- Voyant VMC (Vert/Rouge) PM
- Pour les alimentations des douches en RDC des logements individuels veuillez bouchonner les nourrices et poser des étiquettes sur les PE. PM
- Réaliser étiquetage des RJ 45 dans les logements et tableau de brassage. PM
- Raccourcir les câbles d'alimentations des sèche-serviettes PM
- Poser des DCL au-dessus des meubles sous éviers dans les cuisines. PM
- Poser des réglettes au-dessus des lavabos dans les RDC des logements individuels PM

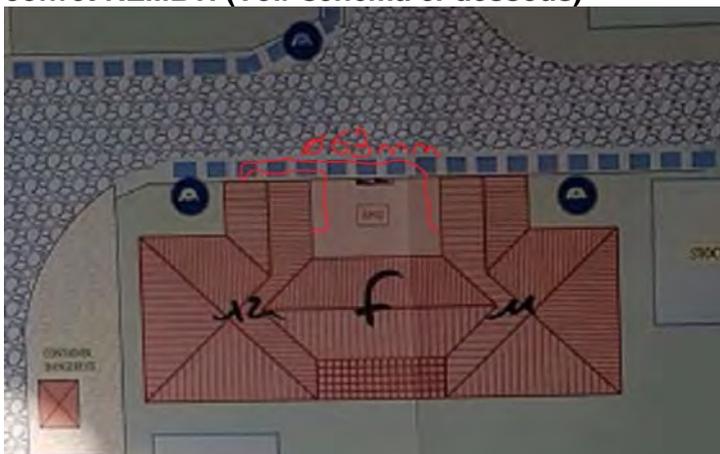
- **Poser renvoi d'angle bouche VMC cuisine et WC dans les logements individuels.PM**
- **Prévoir mise en place store occultants sur les 3 VELUX en vis-à-vis des combles des collectifs.PM**
- Faire le point sur la modification de la chambre du logement n°25 **BAT F FAIT LA FACADE PASSE DEVANT PM**
- Reprendre implantation des thermostats d'ambiances à une hauteur de 1.20m à l'axe des thermostats. **PM**
- Les enduits des murets techniques seront réalisés après enrobé dans le ton des enduits des logts.**PM**
- Rehausser les points lumineux des escaliers à 2.30m **PM**
- Validation choix de vernis escaliers en chêne brillant. **PM**
- ENEDIS demande la pose de numérotation sur les bâtis de porte conforme C 14-100 **PM**
- Pose de carreaux de plâtre dans les GT 40\*20cm **PM**
- Mettre en place système à houssette sur les portes-fenêtres des séjours.**PM**
- Assurer marquage des fenêtres sur chantier.**PM**
- Mettre en place plinthes medium collés sous les escaliers des collectifs. **PM**
- Pour l'alarme technique VMC poser voyant au-dessus de la GT SG avec plaque signalétique « ALARME VMC ». **PM**
- Assurer fixation des fermes contre pignon en partie basse.**PM**
- Vérifier d'étalonnage des portes afin d'être conforme avec le §5.1.4 du DTU 68.3 P1-1-4 qui précise que les exigences relatives au dimensionnement des passages de transit sont réputées satisfaites pour un détalonnage de 1 cm si le débit est compris entre 15 et 60 m3/h, et 2 cm pour un débit compris entre 75 et 130 m3/h. **PM**
- Pour les plafonds BA 13 des logements en comble des collectifs, l'ensemble doit être coupe-feu avec des plafonds doubles peau. **PM**
- Marquer les joints au droit des portes palières des logements collectifs pour éviter la propagation des bruits de chocs. **PM**
- Suite à la découpe des remontées de Vélaphone, prévoir une désolidarisation des plinthes avec le carrelage pour éviter la propagation des bruits de chocs. **PM**
- Prévoir ventilation CF des séjours du bâtiment F avec cours anglaise sur chambre 2 et 4, le réseau sera en attente sous chape percement de dalle compris. **PM**
- Voir positionnement BAL des collectifs sur les bâtiments D et E. **Sans suite elles seront en extérieure sur pied après les portillons PM**
- Prévoir fixation des réseaux sous-dalle et déposer les parpaings suivant l'avancement des fermetures des prédalles. **PM**
- Pour le bâtiment F supprimer le contrôle d'accès et portillons **PM**
- **Pas de robinet de purge ou alimentions lave-vaisselle dans la zone des laves vaisselles. PM**
- **Pose des prises RJ 45 des cuisines déplacer dans les séjours avec le bloc prise TV PM**
- **Suite à la mise en place des réservations de 2cm pour les portes de garages, redescendre les linteaux de 2cm également. PM**
- Position Robinet de puisage au dos des éviers avec purge sous évier pour les logements individuels.**PM**
- Position Robinet de puisage dans le prolongement des lavabos salle de bain pour le bâtiment F. **PM**
- Position Robinet de puisage dans le prolongement des éviers pour les RdC des collectifs **PM**
- Pour la terrasse du bâtiment F vu lors de la réunion la dalle sera avec une finition béton désactivé afin d'éviter l'ajout d'un revêtement supplémentaire.**PM**
- Prendre en compte le CCTP pour les prises TV dans chaque chambre.**PM**
- Constat huissier avant travaux le 27/02/2017 à 8h00 sur chantier. **FAIT reste diffusion**
- Rappel Visio main libre pour les collectifs **PM**
- Carillon extérieur au-dessus de la porte d'entrée.**PM**
- Prendre en compte la labélisation HSS/HUMANIS des logements RDC des bâtiments A, B et C **PM**
- Pour les SdB en RDC prévoir DCL au-dessus du plan vasque **PM**
- Utilisation de la gare SNCF en zone tampon pour les livraisons.**PM**

- Prévoir une prise dans les séjours à l'emplacement des Conduits de cheminée pour branchement éventuel d'un poêle à granule.
- Evacuation et PVC sous évier, prévoir trou de 50mm sur les joues des meubles. **PM**
- **Faire le point avec le BC pour le type de porte de garage PMR dans les logements individuels**
- Fournir dossier de demande d'agrément de sous-traitants
- Suite à la proposition de variante sur l'isolation intérieure, veuillez fournir fiches techniques matériaux et modification d'étude thermique. En attente MOA

## ENTREPRISE VRD ESPACES VERT BASSIN INFILTRATION

## EIFFAGE TP

- Prendre en compte la demande BC pour l'éclairage des parkings des logements des collectifs à 20lux moyen.
- Validation clôture 1.80m le long de la voisine y compris occultation.
- Validation clôture 1.50m pour les logements hors bassin.
- Validation hauteur de clôture 1.80m en périphérie du bassin.
- Supprimer les portillons.
- Décaler la clôture le long du pignon du bâtiment I et G de 1.40m
- Tirer au droit les enrobés derrière les murets techniques.
- La Mairie demande s'il est possible de prévoir 2 mats d'éclairages avec prise 220 volts incorporés. **VU**
- La Mairie demande la mise en place d'un panneau obligation de tourner à droite sur le pont.
- Réaliser muret technique bâtiment G et I.
- Reprendre niveau des murets technique des logements individuels
- Poser coffret électrique en limite de propriété des bâtiments A et B. **Pour le 5 Février 2018**
- **Choix de couleur des candélabres RAL 3004.**
- Reprise des travaux le Mardi 16 janvier 2018. **PM**
- Répondre à l'avis initial du BC du RICT qui demande de se conformer aux prescriptions du rapports FONDASOLG2 PRO §4.2 « Modalités de pose des réseaux enterrés pour maîtriser les risques de tassements différentiels Vu sur rapport Fondasol
- Passage de fourreaux Ø 63mm depuis les coffrets électriques du bâtiment F jusqu'au coffret REMBT. (Voir schéma ci-dessous)



- Enrobé final en début mars 2018.
- Prendre en compte la réalisation des terrasses par le gros œuvre à l'arrière des logements.
- Pose des candélabres pour février 2018.
- Fournir dossier de plantation pour validation OPAC
- DB demande le remblaiement du bâtiment F En cours
- Toute modification d'altimétrie devra faire l'objet d'une vérification des volumes des déblais/remblais afin de s'assurer du respect du DLE
- Prévoir mise en place de la clôture définitive en fond de la parcelle

Les options 1 (pavés stationnements), 3 (gazon en rouleau) et 4 (force 14/16 arbres) ont été retenues.

L'option 2 (stationnements PMR) n'a pas été retenue.

Prendre en compte maillage des clôtures suivant loi sur l'eau (180mm\*140mm).PM

- Réaliser nettoyage journalier de la voirie y compris abords du chantier.**PM**

- Suite à la réunion de relecture CCTP du 30/06/2016, il est confirmé que les places de stationnement PMR des logements individuels sont dans les garages. **PM**

- Démarrage travaux envisagé mi-juin Reprise le 04/10/2016 **PM**

## ENTREPRISE ZONE HUMIDE

LOISELEUR

- Retirer dossier marché à disposition au siège de l'OPAC **FAIT**

## GENERALITES

- Fournir rapidement vos dossiers techniques format papier(plans, PV, docs, ...) à SOCOTEC pour validation avant pose, à défaut l'entreprise assumera la responsabilité financière d'une dépose ordonnée par le maître d'œuvre.

- D'une manière générale, tous documents doivent être transmis au Maître d'Œuvre pour accord avant diffusion à : Maître d'Ouvrage, Bureau de Contrôle et à l'entreprise concerné par une coactivité.

- Tous matériaux et matériels posés par l'entreprise et n'ayant pas été validés au préalable par le Maître d'Œuvre et/ou le Maître d'Ouvrage pourront s'ils ne conviennent pas se voir être refusés et déposés sans que l'entreprise ne puisse contester.





